



Numéro 48
9 mars 2016



COLZA : absence de charançons de la tige
Solder l'azote

BLE : désherbages tardifs et régulateurs, attention aux conditions d'utilisation

BETTERAVES : azote et semis à venir

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n° 5 du 8 mars 2016. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du nord du département de Seine-et-Marne.

Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le guide Culture Info.plaine - Interventions de printemps. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Sébastien PIAUD
01 64 79 30 92 / 06 07 18 17 66
Yohann JOURDIN
01 64 79 30 53 / 07 78 24 48 86

Pôle Agronomie et Environnement

418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE SUR SEINE
Tél : 01 64 79 30 65
Fax : 01 64 37 17 08

www.ile-de-france.chambagri.fr

Avec le soutien financier de :



OPE.COS.ENR15 26/01/15

COLZA

(stade D1 à D2, boutons dégagés)

On note des différences de développement entre variétés, certaines redémarrant très lentement soit en raison de présence de larves d'altises, soit en raison de la génétique.

Les variations de températures en février provoquent des à-coups dans l'avancée des stades.

Charançon de la tige

Toujours pas de charançon observé cette semaine. Le vol n'a pas encore démarré en raison des températures basses et d'une météo mouvementée. A suivre si la météo annoncée (retour du soleil, mais vent) pour les 8 jours est favorable au démarrage du vol.

➤ Aucun traitement ne se justifie actuellement.

Solde de l'azote

➤ Selon votre programme de fertilisation azotée sur la culture, intervenez :
- en 2 apports : solder les apports au stade D1-D2, c'est-à-dire en ce moment. Eviter de dépasser la dose de 100 unités.
- en 3 apports : le 3^{ème} peut être mis jusqu'au stade E (boutons séparés).

BLE

(stade fin tallage à épi 1 cm)

Comment observer le stade épi 1 cm ?

- Isoler le maître brin du pied en éliminant les talles.
- Couper les racines à la base de la tige.
- Fendre la tige dans le sens de la longueur.
- Mesurer la **distance entre la pointe de l'épi et la base du plateau de tallage**.
- Répéter cette opération sur une dizaine de pieds et faire la moyenne.

Attention, on observe souvent un faux nœud en dessous duquel la tige peut être creuse ; il convient de se méfier de ce phénomène qui conduit à anticiper le stade de façon trompeuse et gênante pour l'application notamment des régulateurs.

Ce faux nœud peut souvent s'observer dans le cas de semis trop profonds.

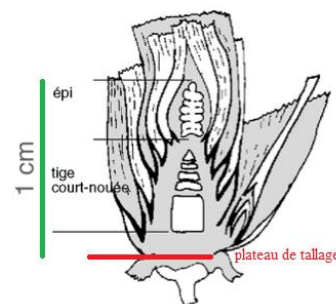
Cette année, on observe régulièrement des épis plus longs qu'habituellement, ce qui peut fausser aussi l'observation.

Désherbage et régulateurs

Les positionnements des désherbages sortie hiver sont difficiles en raison des conditions climatiques : soit il gèle, soit il pleut avec du vent.

Il est probable que des désherbages sortie hiver se fassent proche des stades « cycocel ».

Dans ce cas certains mélanges « antigraminées sulfonilurées » + « régulateurs en C3 ou C5 » sont possibles réglementairement et techniquement.



Source ARVALIS

Exemples de mélanges possibles :

Formulation WG	ATLANTIS WG + C3 ou C5* ou MONDIUM + huile végétale
	ARCHIPEL + C3 ou C5* ou MONDIUM + huile végétale
Formulation OD	ATLANTIS PRO + C5 : Pas d'huile
	ARCHIPEL DUO + C5 : Pas d'huile

Exemples de mélanges à éviter :

ABAK/OCTOGON/DROID + C3 ou C5* + Sulfate d'ammonium + huile végétale
--

* Plusieurs produits commerciaux possibles pour du C3 ou du C5.

Exemples de C3 : CONTREVERSE, TYRAN...

Exemples de C5 : BARCLAY STANDUP, CYCOCEL C5 BASF, C5 FLEX...



Conditions d'application des herbicides : Hygrométrie > 70 %, absence de vent, températures douces, éviter les amplitudes thermiques > à 15° C et les gelées matinales < à -1° C.

Conditions d'application des régulateurs : voir Info.plaine n° 46 du 24 février 2016.

Les mélanges d'AXIAL PRATIC, AXIAL ONE avec les régulateurs type C3 et C5 sont également possibles avec de l'huile ; le sulfate d'ammonium n'est pas nécessaire.

Pour l'AXIAL PRATIC préférer des températures vers les 8° C sur des conditions poussantes (5° C est vraiment un minimum) et attention aux amplitudes thermiques.

Attention pas de mélange avec de l'éthéphon !

▲ Fertilisation

La plupart des blés sont en cours de redressement (3-5 mm), les plus précoces sont proches du stade épi 1 cm et vont donc bientôt nécessiter leur 2^{ème} apport. Le beau temps prévue la semaine prochaine (vent d'est) n'est pas optimal pour les applications d'azote liquide.

Réaliser l'apport en fin de semaine prochaine si des pluies sont prévues par la suite.

L'apport est urgent pour des blés qui n'ont pas reçu de 1^{er} apport !

BETTERAVES

(semis à venir)

▲ Fertilisation azotée

La météo clémente des prochains jours va permettre le retour dans les parcelles avec notamment les apports d'azote pour les betteraves.

La betterave valorisant peu le fractionnement, on privilégiera un apport avant le travail du sol, 5 à 15 jours avant la date de semis prévue suivant la dose :

1) Dose à apporter supérieure à 80 unités : le délai entre apport et semis est de l'ordre de 10-15 jours. S'il y a un manque de temps disponible entre l'apport et le semis, on peut fractionner selon la règle suivante : 2/3 de la dose en pré-semis/semis et le solde à 2 feuilles.

2) Pour les doses inférieures à 80 unités : respecter un délai de 5 jours entre l'apport et le semis.

Les apports en localisé (enfouis) peuvent se faire avec toutes les formes d'engrais.

Pour les apports en post, la forme de l'azote est primordiale pour limiter les pertes par volatilisation : on préférera l'ammonitrate aux autres formes d'engrais.

▲ Le bore

La betterave est sensible à la carence en bore, responsable de la maladie du cœur noir. Lorsque les symptômes apparaissent, la carence est déjà grave et les apports foliaires de rattrapage sont peu efficaces.

La teneur en bore soluble indiquée dans l'analyse permettra de gérer un apport préventif. Un apport de 1 à 2 kg de bore au sol avant semis répond au cas de carence prononcée. En cas d'application foliaire, on raisonnera la dose en 1 ou 2 passages à 2-3 semaines d'intervalle à partir du stade 80 % de couverture.

▲ Date et densité de semis

Raisonner sa date de semis en fonction des conditions de ressuyage et de préparation du sol.

- Densité de semis : 1 à 1,15 unités de semence/ha. Ne pas dépasser 115 000 graines/ha.
- Objectifs : - une levée rapide et homogène.
- une population à la récolte entre 90 000 et 100 000 plantes/hectare.

▲ Semis

A retenir :

- Eviter de semer trop superficiellement (zone de terre sèche ou qui va s'assécher rapidement, attaque de ravageurs) mais aussi, trop profond (pas plus de 2,5 cm de terre en recouvrement).
- Avoir un lit de semence le plus régulier possible.
- Dans les sols sensibles à la battance, éviter toute pluie dans les 3 jours qui suivent le semis.

▲ Herbicides de prélevée



Seulement en cas de forte infestation d'ombellifère, une application en prélevée de ZEPPLIN 3 l/ha est fortement recommandée. Pour les autres situations, l'impasse est envisageable.

Conditions d'applications : traitement à réaliser juste après semis (48 heures maximum) il y a des risques de toxicité sur les betteraves si l'application est plus tardive. Son intérêt est limité en conditions sèches et en cas de semis tardifs.

En cas d'infestation de graminées, une application d'VADEX 480 3 l/ha est possible en incorporation avant semis (24 heures).

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES


Le nouveau site e-phy est désormais disponible <https://ephy.anses.fr>

COMPOSITION DES PRODUITS CITES

Produits commerciaux	Matières actives et concentrations
Herbicides	
ABAK	Pyrosulame 75 g/kg
ATLANTIS WG	Mesosulfuron methyl 30g/kg + iodosulfuron methyl 6 g/kg
ATLANTIS PRO	Mesosulfuron 10 g/kg + iodosulfuron 2 g/kg
ARCHIPEL	Mesosulfuron methyl 30g/kg + iodosulfuron methyl 30 g/kg
ARCHIPEL DUO	Mesosulfuron 7,5 g/kg + iodosulfuron 7,5 g/kg
VADEX	trallate
AXIAL PRATIC	Pinoxaden 50 g/l
OCTOGON/DROID	Pyroxulame 68,3 g/kg + florasulame 22,8 g/kg
ZEPPLIN	Chloridazone 325 g/l + quinmérac 100 g/l

Produits commerciaux	Matières actives et concentrations
Régulateurs	
MONDIUM	Chlorméquat chlorure 368 g/l + imazaquine 0,8 g/l
CONTREVERSE	Chlorure de chlorocholine 460 g/l
TYRAN	Chlorméquat chlorure 460 g/l
BARCLAY STAND UP	Chlorméquat chlorure 460 g/l
CYCOCEL C5 BASF	Chlorméquat chlorure 460 g/l
C5 FLEX	Chlorméquat chlorure 460 g/l + choline chloride 320 g/l



Retrouvez les bulletins Info.pl Aine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.
La Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. **Toute rediffusion et reproduction interdites**

